Saskatchewan
Education

Actualisation du Tronc Commun

Recycled Paper

2001

Actualisation du tronc commun

2001

Remerciements

Le document *Actualisation du tronc commun* a été préparé en collaboration avec les intervenants du domaine de l'éducation, qui tiennent à reconnaître la contribution des nombreux éducateurs, commissaires d'école, parents et membres du personnel des divisions scolaires ayant fait partie du Comité consultatif du ministre sur les programmes d'études et l'enseignement. Au cours des années, ce comité était composé des personnes suivantes:

Communauté francophone
- André Moquin (1995-1999)

Gabriel Dumont Institute of Native Studies and Applied Research
- Karon Shmon (1997-1998)
- Sheila Pocha (1998-1999)

Ligue des administrateurs, des directeurs et des surintendants de l'éducation
- Patrick Donegan (1995-1996)
- Shirley Gange (1995-1996)
- Wanda Biffart (1997-1999)
- Freda Trew (1998-1999)

Saskatchewan Association of Historical High Schools
- Bob Adam (1995-1998)
- David Frostad (1998-1999)

Association des conseils d'école de la Saskatchewan
- Meryl Wood (1995-1998)
- Kate O'Brodovich (1998-1999)

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
- Ken Horsman (1995-1999)
- Margaret Lipp (1995-1999)
- Gillian McCreary (1995-1999)

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology
- Modest Kowal (1995-1996)

Association des commissaires d'école de la Saskatchewan
- Barry Bashutski (1995-1999)
- Al Klassen (1995, 1997-1998)
- Mary Anderson (1996)
- Laurent Fournier (1996-97)
- Glen Gantefoer (1997-98)

Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan
- Doug Blakley (1995)
- Maureen Johns-Simpson (1995)
- Marie Bandet-Prebushewski (1995-1999)
- Margaret Delainey (1995-1999)
- Lynda McLean-Woodward (1995-1999)
- Rita Priestley (1995-1998)

Université de Regina
- Sandra Blenkinsop (1995-1999)

Université de la Saskatchewan
- Sonia Morris (1995)
- Sam Robinson (1996-1998)
- Vivian Hajnal (1998-1999)

Table des matières

Introduction 1

Du maintien à l'actualisation 1
Le tronc commun 2

Politique cadre 3
Énoncé de politique 4
Principes 4

Les défis 7

Les prochaines étapes 9
Rôles et responsabilités 10
Leadership 11
Élaboration et implantation des programmes 11
Ressources 11
Enseignement et évaluation 12
Soutien administratif 12
Développement professionnel 12
Participation de la communauté 12
Contrôle 13

Résumé 13

Annexe A: Les buts de l'éducation pour la Saskatchewan 15

Références 16

Introduction

... il est temps pour les intervenants du domaine de l'éducation de revoir les rôles et les procédures relatifs à l'implantation, à la remise à jour et l'amélioration des programmes d'études.

Il y a quinze ans, le Comité consultatif du ministre sur les programmes d'études et l'enseignement a conclu ses travaux par la publication du rapport *Directions* (1984). À la suite de consultations avec les parents, le public et la communauté éducationnelle, le Ministère a adopté les nouveaux Buts de l'éducation (voir annexe A) et a commencé le processus de révision des programmes de la maternelle à la 12e année pour permettre aux élèves de la Saskatchewan d'atteindre ces nouveaux buts et de se préparer ainsi pour le 21e siècle.

L'élaboration des programmes dans tous les domaines d'étude représentait, bien entendu, une partie importante de la révision du système. Selon le rapport *Directions*, le cycle d'élaboration des programmes d'études comporte quatre volets : l'évaluation des programmes, la conception des programmes, l'implantation des programmes et le maintien des programmes. Le maintien y est défini comme « les procédures nécessaires à soutenir, contrôler et revitaliser les cours et les ressources qui y sont reliées ». (p. 34).

Le but de ce document est double : placer le maintien des programmes dans un contexte contemporain et présenter une politique-cadre qui guidera les intervenants dans leur effort commun pour que les programmes d'études de la Saskatchewan deviennent réalité dans la salle de classe.

La conception et l'implantation des programmes d'études en sont arrivés à des étapes importantes (les domaines d'étude obligatoires sont terminés, par exemple) et il est approprié que les intervenants du domaine de l'éducation* fassent le point sur la situation pour étudier comment implanter, réviser et renouveler les programmes d'études sous tous leurs aspects. Du fait que l'accent sera surtout mis à l'étape qui vient sur ce qui avait été qualifié de « maintien » dans le cycle original de l'élaboration des programmes d'études, il est temps pour les intervenants du domaine de l'éducation de revoir les rôles et les procédures relatifs à l'implantation, à la remise à jour et l'amélioration des programmes d'études. Le but de ce document est double : placer le maintien des programmes dans un contexte contemporain et présenter une politique-cadre qui guidera les intervenants dans leur effort commun pour que les programmes d'études de la Saskatchewan deviennent réalité dans la salle de classe.

Du maintien à l'actualisation

Le modèle d'élaboration des programmes d'études original de 1984 a besoin d'une mise au point pour deux raisons. La première, c'est que le modèle de 1984 avait été conçu spécifiquement pour la remise à jour des cours. Notre conception du tronc commun a évolué

* Dans ce document, le terme *intervenants du domaine de l'éducation* fait référence aux organismes dont la liste se trouve à la page des remerciements. Les représentants de ces organismes forment le Comité consultatif du ministre sur les programmes d'études et l'enseignement.

au cours des quinze dernières années et comprend maintenant des composantes et des initiatives qui sont reflétés dans l'enseignement et l'apprentissage et ne peuvent être communiquées aux enseignants et enseignantes et aux élèves par le seul intermédiaire des programmes d'études.

La seconde raison, c'est que le concept de Programme vert donne un modèle plus nouveau, plus contemporain, de maintien des programmes – un modèle qu'on ne pouvait pas imaginer dans toute son ampleur en 1984. Les programmes verts (programmes d'études en évolution constante) sont maintenant possibles grâce aux progrès technologique et à la facilité avec laquelle il est maintenant possible de partager l'information. Mises à jour, liens renvoyant à de nouvelles ressources et expériences qui ont réussi en classe, tout ceci peut être incorporé aux programmes d'études comme cela n'avait jamais été possible auparavant.

Le terme actualisation fait référence à l'implantation complète et à la remise à jour constante des programmes d'études.

Lorsqu'un programme d'études est complètement implanté, il devient réalité dans le contexte d'une école et d'une communauté données. Le terme *actualisation* fait référence à l'implantation efficace et à la remise à jour constante du programme d'études. C'est un terme général qui prend en compte des activités à tous les niveaux du système éducatif destinées à faire du tronc commun une réalité de l'enseignement et de l'évaluation quotidiennes dans les classes de la Saskatchewan. L'actualisation comprend également tous les efforts qui sont faits pour remettre à jour et améliorer les programmes d'études en vue d'offrir le Programme vert. Le maintien des programmes d'études, tel que défini dans le modèle de 1984, ne représente qu'une partie du concept plus large d'actualisation des programmes.

Du fait que l'actualisation est une responsabilité partagée, la collaboration entre école, parents et communauté est essentielle.

L'actualisation peut se faire par une combinaison de planification et de soutien au niveau provincial, et de prise de décision d'ordre professionnel au niveau de l'école et de la division scolaire. Du fait que l'actualisation est une responsabilité partagée, la collaboration entre école, parents et communauté est essentielle.

Le tronc commun

Le tronc commun fait référence aux composantes et initiatives du système scolaire de la Saskatchewan qui sont conçues pour aider tous les élèves à atteindre les buts de l'éducation. Le tronc commun représente un modèle d'enseignement et d'apprentissage dans lequel les programmes, l'enseignement et l'évaluation sont intégrés. Le tableau de la page suivante identifie les composantes et initiatives qui forment le tronc commun et entrent dans le cadre de l'actualisation.

Il aurait été difficile d'imaginer il y a seulement dix ans comment tous les aspects de l'éducation, de la maternelle à la douzième année, pouvaient être intégrés dans le nouveau

tronc commun.

Il aurait été difficile d'imaginer il y a seulement dix ans comment tous les aspects de l'éducation, de la maternelle à la douzième année, pouvaient être intégrés dans le nouveau tronc commun. Cette grande entreprise a jusqu'à présent réussi grâce à la coopération et à la participation à tous les niveaux, depuis le Ministère jusqu'à la salle de classe. Cette même coopération et cette même participation contribueront au développement et au succès d'un nouveau modèle plus vaste de remise à jour des programmes – un modèle par l'intermédiaire duquel les composantes et les initiatives du tronc commun deviennent réalité dans la salle de classe.

Composantes du tronc commun	**Initiatives du tronc commun**
Domaines d'étude obligatoires Apprentissages essentiels communs Cours choisis localement Pédagogie différenciée	Approches pédagogiques Évaluation de l'élève Apprentissage à base de ressources Perspectives et contenu indiens et métis Égalité entre les sexes Éducation multiculturelle Éducation des élèves en difficulté Objectifs « identité - langue - culture » (écoles fransaskoises)

Figure 1: Le tronc commun de la Saskatchewan

Politique cadre

Le cadre suivant, qui comprend un énoncé de politique et sept principes, représente un plan détaillé de l'actualisation des programmes. L'intention est que les intervenants du domaine de l'éducation travaillent à partir de ce cadre pour créer leurs propres plans, selon le mandat qui est le leur, pour que les programmes en place dans les écoles de la Saskatchewan permettent à tous les élèves d'atteindre les Buts de l'éducation.

Le concept d'actualisation auquel fait référence l'énoncé de politique reflète... la conviction qu'un programme vert représente le meilleur moyen de préparer les élèves de la Saskatchewan au 21e siècle.

L'énoncé de politique est fondé sur la conviction que le tronc commun présente des aspects multiples et comprend de nombreuses composantes et initiatives (voir la figure 1). Le concept d'actualisation auquel fait référence l'énoncé de politique reflète cette notion élargie du tronc commun et la conviction qu'un programme vert représente le meilleur moyen de préparer les élèves de la Saskatchewan au 21e siècle.

Énoncé de politique

Les intervenants du domaine de l'éducation en Saskatchewan se consacrent à permettre à tous les apprenants et apprenantes de la Saskatchewan d'atteindre les buts de l'éducation grâce à l'actualisation du tronc commun.

Principes

Les intervenants du domaine de l'éducation s'accordent sur les sept principes suivants comme ligne directrice de l'actualisation du tronc commun à tous les niveaux.

1. ***L'actualisation du tronc commun est un moyen d'honorer notre engagement à offrir une éducation de grande qualité, qui soit appropriée et pertinente à chaque enfant de la Saskatchewan.***

Nous nous efforçons de mettre en place et de maintenir un système scolaire centré sur l'apprenant, qui met l'accent sur les processus mentaux de niveau élevé, le désir de s'engager au changement et les habiletés dans le domaine des relations sociales nécessaires à la participation à une société hétérogène et diversifiée.

La description d'une personne éduquée énoncée dans le rapport Direction reflète encore ce que seront à notre avis les besoins des citoyens et citoyennes du 21e siècle. Nous nous efforçons de mettre en place et de maintenir un système scolaire centré sur l'apprenant, qui met l'accent sur les processus mentaux de niveau élevé, le désir de s'engager au changement et les habiletés dans le domaine des relations sociales nécessaires à la participation à une société hétérogène et diversifiée. Notre objectif est d'offrir un système scolaire dans lequel tous les enfants se développent à leur plein potentiel, sans considération d'origine raciale ou ethnique, de classe socio-économique, de sexe ou de capacités intellectuelles ou physiques. Nous sommes donc d'accord pour dire que nous devrions poursuivre notre engagement au tronc commun dans sa prochaine phase, en nous consacrant tout particulièrement à l'implantation complète et à la remise à jour constante.

2. ***L'actualisation ne peut être réussie que par la croissance à tous les niveaux de notre système, du Ministère à la communauté et à la salle de classe.***

Lorsque les éducateurs et éducatrices partagent leurs connaissances avec les parents et la communauté, ils rendent possible la participation et des partenariats productifs.

Bien que l'actualisation du tronc commun soit une préoccupation majeure pour le Ministère, il est également vrai que les divisions scolaires et les enseignants ont aussi des sujets d'inquiétude, de même que les parents et les membres de la communauté. Les activités d'actualisation doivent répondre aux besoins de tous, et des efforts concertés doivent être faits pour encourager la

communication, l'apprentissage et la participation de tous.

Dans chaque communauté, des représentants des écoles et de la communauté devraient faire en sorte que les parents et les membres de la communauté se familiarisent avec le tronc commun et les programmes scolaires. Lorsque les éducateurs et éducatrices partagent leurs connaissances avec les parents et la communauté, ils rendent possible la participation et des partenariats productifs.

Pour le personnel enseignant et administratif, les occasions de développement professionnel permettent d'acquérir et de partager des connaissances sur les initiatives du Ministère et de la division scolaire, et sur ce qui réussit bien dans leur salle de classe. Bien que le développement professionnel puisse se faire de nombreuses façons et à divers niveaux du système, les intervenants du domaine de l'éducation s'accordent qu'il faudrait planifier des occasions formelles tout au long de l'année scolaire, de façon qu'enseignants et enseignantes, écoles et divisions scolaires puissent étudier et faire avancer toutes une variété de questions, par une coordination entre activités au niveau et au niveau du Ministère.

3. ***Le contexte de chaque communauté scolaire devrait être respecté en matière de remise à jour d'un tronc commun cohérent à travers toute la province.***

Bien que les intervenants du domaine de l'éducation soient tout à fait d'accord pour dire qu'un des objectifs du tronc commun est la cohérence au niveau provincial, cet objectif sera mieux atteint si l'on respecte les différences individuelles et les réalités de la communauté de chaque école.

Bien que nous fonctionnons tous dans un certain contexte contemporain, la réalité de ce contexte peut varier à travers là province.
Déplacements démographiques. Les effets de la technologie et de la mondialisation varient d'une communauté à l'autre, de même que les environnements sociaux, culturels et économiques. À l'échelle locale, les écoles élaborent leurs propres politiques, procédures et pratiques, qui sont appropriées à leur communauté. Bien que les intervenants du domaine de l'éducation soient tout à fait d'accord pour dire qu'un des objectifs du tronc commun est la cohérence au niveau provincial, cet objectif sera mieux atteint si l'on respecte les différences individuelles et les réalités de la communauté de chaque école.

4. ***L'école est au centre de l'activité d'actualisation du tronc commun.***

Par une implantation réussie, un programme scolaire se développe, basé sur les objectifs généraux du programme d'études, et

Tous les intervenants du monde de l'éducation reconnaissent et respectent la diversité qui existe dans les écoles de la Saskatchewan. Thomas Guskey (sans date) insiste sur l'effet puissant que le contexte exerce sur les résultats : « Le caractère

répondant aux besoins spécifiques de chaque école et de chaque communauté.

unique de chaque milieu individuel sera toujours un facteur critique en matière d'éducation. Ce qui fonctionne dans une situation peut ne pas fonctionner dans une autre. ».

Au fur et à mesure de leur implantation, les composantes et les initiatives du tronc commun deviennent la fondation des programmes scolaires. Par une implantation réussie, un programme scolaire se développe, basé sur les objectifs généraux du programme d'études, et répondant aux besoins spécifiques de chaque école et de chaque communauté. Il serait contre-productif que l'activité d'actualisation ait lieu hors contexte de la culture et de l'environnement de chaque école donnée. Lorsque l'école est au centre de l'activité d'actualisation, la remise à jour constante des programmes peut avoir lieu sans à-coup, dans le cadre du fonctionnement journalier de l'école.

5. ***La pratique en classe (enseignement et apprentissage) est au centre de l'activité d'actualisation.***

Le programme d'études et les documents connexes représentent un point de départ pour les programmes scolaires. Ce qui a lieu réellement, le résultat de la planification des programmes – c'est à dire l'enseignement et l'évaluation en classe – c'est ce qui fait toute la différence dans la vie des élèves. Le concept d'actualisation du tronc commun devrait être pris dans le contexte de l'activité en salle de classe et de l'apprentissage des élèves qui en résulte. N'oublions pas que l'actualisation prend en compte tous les aspects de la pratique en salle de classe qui contribuent à l'apprentissage des élèves.

6. ***Les personnes font toute la différence.***

Il faut bien comprendre que toute activité d'actualisation part du principe que les programmes d'études et les documents connexes ne prennent de sens que dans le contexte d'une communauté scolaire donnée.

L'actualisation du tronc commun n'aura lieu qu'avec la participation de nombreuses personnes différentes : élèves, enseignants et enseignantes, parents et gardiens, Anciens et Anciennes, administrateurs et administratrices, commissaires d'école et membres de la communauté. Ces personnes ont un impact certain sur le succès de l'implantation. Il faut bien comprendre que toute activité d'actualisation part du principe que les programmes d'études et les documents connexes ne prennent de sens que dans le contexte d'une communauté scolaire donnée. Bien sûr, un ferme leadership du Ministère est nécessaire, mais ce sont les personnes qui dans chaque communauté scolaire sont les mieux à même de planifier et de prendre la responsabilité de la remise à jour constante du tronc commun dans leur communauté.

7. ***Le changement est un processus qui a lieu au niveau de l'individu et de l'organisation et qui nécessite à la fois***

pression et soutien pour être continu.

La tâche de concevoir et d'élaborer le nouveau tronc commun était immense et constitue rien moins qu'une réforme majeure du système scolaire. Malgré l'étendue de l'entreprise, l'objectif est clair. C'est bien d'une implantation complète et d'une remise à jour constante qu'il est question. Pour y parvenir, nous devons communiquer à la fois à l'organisation et aux individus cette attente et le désir d'excellence qui nous anime.

Si le tronc commun doit être actualisé dans les écoles de la Saskatchewan, nous devrons agir sur la base de ce que nous savons : que des structures de soutien sont nécessaires pour permettre aux enseignants de remplir leurs responsabilités.

La pression de continuellement améliorer le système scolaire avec toutes ses composantes et toutes ses initiatives peut sembler sévère, surtout aux personnes responsables d'offrir les programmes au niveau de l'école. Si nous avons de grandes attentes, alors nous devons soutenir les enseignants et les programmes avec une variété de ressources, à la fois humaines et matérielles. Si le tronc commun doit être actualisé dans les écoles de la Saskatchewan, nous devrons agir sur la base de ce que nous savons : que des structures de soutien sont nécessaires pour permettre aux enseignants de remplir leurs responsabilités.

Les défis

Par définition, l'actualisation du tronc commun est une tâche sans fin. Nous voyons ce qui suit comme les principaux défis auxquels nous aurons à faire face dans notre tâche de planification en vue d'une implantation complète et d'une remise à jour constante des programmes. Le processus suivra une certaine évolution, au fur et à mesure des questions et des réponses de chaque organisme, sur les implications qu'aura l'actualisation dans leur communauté respective.

... l'activité d'actualisation s'applique à tous les aspects des programmes, dont beaucoup sont caractérisés par des attitudes et des capacités qui sont difficiles à définir et contrôler.

Comment incorporer toutes les composantes et initiatives du tronc commun dans le concept d'actualisation?

Le défi est de s'assurer que l'activité d'actualisation s'applique à tous les aspects des programmes, dont beaucoup sont caractérisés par des attitudes et des capacités qui sont difficiles à définir et contrôler. Les intervenants du domaine de l'éducation devront:

- offrir du leadership aux groupes qu'ils représentent pour que le tronc commun soit bien compris par tout le monde;
- offrir, selon le mandat qu'ils ont reçu, les ressources et le soutien nécessaires en matière de composantes et d'initiatives des programmes, et non pas seulement celles qui sont reliées aux programmes d'études et aux domaines d'étude;
- faire connaître leurs attentes et faire en sorte que ces attentes soient satisfaites en exerçant la pression nécessaire.

Comment déterminer la direction de l'actualisation des programmes?

Lorsqu'ils mettront en place leurs propres plans d'action, les intervenants du domaine de l'éducation devront fixer leurs priorités et définir leur rôle au niveau du soutien qu'ils vont offrir en matière d'actualisation des programmes.

Du fait de la participation de tous les intervenants du domaine de l'éducation, un grand nombre de ressources sont à notre disposition. Bon nombre des intervenants sont impliqués dans la recherche, en particuliers les université, STF et SSTA. Avec la participation des enseignants et enseignantes aux mises à l'essai et à la formation de facilitateurs, nous pouvons profiter de leur expérience dans la salle de classe pour savoir ce que constitue la « meilleure pratique » ou en d'autres termes, ce qui d'après eux « marche » bien dans la salle de classe. En outre, les intervenants du domaine de l'éducation participent à l'évaluation des nouveaux programmes et des méthodes d'implantation. Ces initiatives s'ajoutent aux réflexions les plus récentes en matière de changement dans l'enseignement et d'amélioration de l'école, et nous aideront à déterminer la meilleure façon de parvenir à l'implantation complète et à la remise à jour constante des programmes.

Comment s'assurer que les ressources adéquates sont en place pour soutenir l'implantation?

Les intervenants du domaine de l'éducation sont bien d'accord que l'actualisation est une attente. Nous devons donc offrir les structures de soutien, les possibilités de croissance professionnelle et les ressources financières nécessaires pour que ces attentes soient comblées.

Nous entendons continuellement les enseignants dire que ce qui les empêche d'implanter les programmes c'est qu'ils n'ont pas suffisamment de temps pour étudier les programmes d'études et planifier, qu'ils n'ont pas accès à des ressources de qualité pour soutenir les nouveaux programmes et qu'ils ne sont pas soutenus dans leur effort d'adopter les nouvelles initiatives et les nouvelles méthodes. Les résultats de recherches nous apprennent également que, quel que soit le changement que l'on désire implanter, la mise en place se fera efficacement à condition d'avoir les ressources et le soutien adéquats. Lorsqu'ils mettront en place leurs propres plans d'action, les intervenants du domaine de l'éducation devront fixer leurs priorités et définir leur rôle au niveau du soutien qu'ils vont offrir en matière d'actualisation des programmes. Les intervenants du domaine de l'éducation sont bien d'accord que l'actualisation est une attente. Nous devons donc offrir les structures de soutien, les possibilités de croissance professionnelle et les ressources financières nécessaires pour que ces attentes soient comblées.

Comment assurer la norme en matière de contenu tout en permettant les différences individuelles?

Nous reconnaissons tous la diversité géographique, culturelle et socio-économique de la Saskatchewan. À ce jour, des composantes et des initiatives du tronc commun ont été élaborées pour permettre la diversité tout en assurant la norme en matière de contenu. Ceci a été planifié; par exemple les objectifs généraux des programmes et

les objectifs spécifiques qui leur correspondent définissent ce qu'on attend de tous les élèves, tandis que les activités proposées encouragent l'adaptation au niveau de la communauté et de l'école. Comme pour tous les aspects du tronc commun, les plans d'actualisation de chaque organisme respectif doivent tenir compte des différences entre les élèves, les classes et les communautés, de façon que le tronc commun puisse être adopté dans le cadre culturel de chaque école.

Comment faciliter la participation des parents et de la communauté pour que des partenariats riches de sens puissent se développer en vue d'atteindre les buts de l'éducation?

.. l'actualisation doit être soutenue par des partenariats efficaces fondés sur une connaissance commune des programmes, connaissance qui devrait être évidente partout dans la communauté et non seulement dans l'école..

L'un des principes de l'élaboration du tronc commun est la flexibilité. L'importance accrue de la planification au niveau de l'école et de la salle de classe est destinée à donner des programmes qui reflètent véritablement les besoins de la communauté. L'actualisation des programmes ne peut avoir lieu dans une école isolée de sa communauté. Au contraire, cette actualisation doit être soutenue par des partenariats efficaces fondés sur une connaissance commune des programmes, connaissance qui devrait être évidente partout dans la communauté et non seulement dans l'école.

Si nous croyons que l'éducation est une responsabilité partagée par tous, alors nous devons nous engager à trouver de nouvelles façons d'impliquer les parents, les Anciens et Anciennes et les autres membres de la communauté. Le défi sera pour les éducateurs et éducatrices, les parents et les membres de la communauté de trouver des façons efficaces d'apprendre et de travailler ensemble.

Comment coordonner les initiatives et arriver à une certaine cohérence, avec tant d'organismes et de domaines de compétence?

Ce sera un défi énorme de coordonner les efforts de tant de groupes et d'individus, à tant de niveaux différents du système scolaire. Cependant, du fait que le tronc commun a été conçu pour assurer une éducation de qualité à chaque élève de la province et pour respecter chaque communauté, chaque culture et chaque famille, et répondre à leurs besoins, il faut voir dans la collaboration de tant d'organismes et d'entités aux domaines de compétence différents une force plutôt qu'un obstacle au changement.

Les prochaines étapes

Du fait que le tronc commun est la base de tout le système scolaire de la Saskatchewan, il n'est ni possible ni désirable d'élaborer un

seul plan d'actualisation, assignant des rôles et des responsabilités spécifiques aux organismes et niveaux du système. De nombreuses responsabilités sont partagées et bon nombre des changements dans le monde de l'éducation de notre province ont lieu en raison d'initiatives à différents niveaux.

L'intention est que les organismes représentés au sein du Comité consultatif du ministre sur les programmes d'études et de l'enseignement fassent usage de ce rapport comme d'une base de discussion et de planification. Les intervenants du domaine de l'éducation s'accordent pour dire que les prochaines étapes devraient comprendre :

Il est opportun pour chaque organisme de soutenir l'actualisation par le biais de structures déjà en place, et de la façon la mieux adaptée au rôle, aux membres et à l'expertise de chacun.

- un examen des rôles et responsabilités de chaque organisme;
- le développement d'une planification au niveau de chaque organisme qui reflète l'engagement pris envers la politique et les principes sous-jacents à ce document.

Tous les intervenants du domaine de l'éducation ne soutiendront pas l'actualisation du tronc commun de la même façon, ni ne prendront le même degré de responsabilité pour chaque activité spécifique. Il est opportun pour chaque organisme de soutenir l'actualisation par le biais de structures déjà en place, et de la façon la mieux adaptée au rôle, aux membres et à l'expertise de chacun.

Rôles et responsabilités

Comme l'activité progresse et que le but est atteint, la responsabilité d'activités données du programme passe du niveau central au niveau local, et de l'organisme à l'individu..

Michael Fullan (1994) décrit les rôles des différents niveaux du système scolaire.

> Dans tout système bilatéral le rôle du centre est de stimuler l'action locale et d'y répondre, d'aider à formuler une « direction générale », de réunir et d'[offrir] une rétroaction [sur] les données relatives à la performance, de se concentrer sur la sélection, la promotion et le remplacement, d'offrir des ressources et des occasions de développement professionnel continue, et ce genre de choses. Le rôle des unités locales est d'agir, de travailler à une vision commune, de développer des cultures de collaboration, de contrôler et de résoudre les problèmes en matière de but à atteindre, de réagir et d'être proactives vis-à-vis des agences et des événements extérieurs, et en fin de compte, de développer les habitudes et les habiletés d'organismes favorisant le renouveau.

Comme l'activité progresse et que le but est atteint, la responsabilité d'activités données du programme passe du niveau central au niveau local, et de l'organisme à l'individu. Par exemple lorsqu'un nouveau programme d'études est élaboré, l'implication au niveau

central est très élevée. Au fur et à mesure de l'implantation, la responsabilité passe à l'école, à la salle de classe, puis à l'enseignante ou l'enseignant individuel.

Si l'actualisation doit continuer, les activités de chaque intervenant évolueront en fonction de chacun et aucun (p. ex. l'école ou la salle de classe) n'aura la responsabilité totale à perpétuité..

Cependant, comme l'actualisation des programmes implique une remise à jour et un changement constant, l'activité à tous les niveaux sera sans cesse entre un niveau et l'autre, à divers degrés, selon la nature de l'activité. Par exemple si les changements doivent être faits à un programme d'études déjà implanté complètement, l'implication au niveau central devient à nouveau un facteur. Selon l'activité, le degré d'implication des divers intervenants du domaine de l'éducation variera. Si l'actualisation doit continuer, les activités de chaque intervenant évolueront en fonction de chacun et aucun (p. ex. l'école ou la salle de classe) n'aura la responsabilité totale à perpétuité.

Voici certains des rôles et responsabilités qui seront assumés à divers degrés par les intervenants du domaine de l'éducation en Saskatchewan dans les années à venir. Selon l'esprit de ce document, les descriptions sont présentées dans la perspective des organismes.

Leadership

Chaque intervenant du domaine de l'éducation devra faire preuve de leadership dans le soutien qu'il apporte au tronc commun auprès de ses membres et dans son domaine de compétence.

Élaboration et implantation des programmes

Les organismes pourraient assumer la responsabilité en matière d'implantation et de remise à jour en :

- participant à l'implantation, l'évaluation et la révision;
- facilitant la participation de ses membres;
- communiquant ses attentes, ses connaissances et son expertise;
- développant des méthodes de réseautage;
- offrant des occasions d'apprentissage;
- facilitant la participation à des occasions d'apprentissage;
- menant des recherches et en en communiquant les résultats.

Ressources

Pour une implantation réussie, il faut des ressources appropriées dont certaines seront différentes d'une communauté à l'autre.

Le tronc commun de la Saskatchewan est à base de ressources. Pour une implantation réussie, il faut des ressources appropriées dont certaines seront différentes d'une communauté à l'autre. Chaque organisme devrait examiner son rôle dans l'identification, l'évaluation, l'élaboration, l'achat et le partage des ressources. L'évaluation et l'acquisition des ressources prennent du temps et

reviennent cher, et les organismes voudront peut-être trouver des façons de partager information et ressources. Certains organismes pourraient faciliter l'élaboration de politiques en matière de ressources et donner de l'information sur la façon de monter une collection et sur le rôle du personnel des centres de ressources.

Enseignement et évaluation

Les organismes pourraient assumer la responsabilité en matière d'enseignement et d'évaluation en :

- menant des recherches et en en communiquant les résultats;
- offrant leur expertise;
- trouvant des moyens pour les enseignants de se créer des réseau et de partager leurs idées;
- offrant du soutien aux enseignants;
- offrant des occasions de développement professionnel;
- facilitant la participation aux occasions de développement professionnel.

Soutien administratif

Les efforts de changement dans les écoles ne pourront réussir sans un soutien administratif à tous les niveaux.

Les efforts de changement dans les écoles ne pourront réussir sans un soutien administratif à tous les niveaux. Les organismes pourront soutenir l'actualisation du tronc commun en :

- offrant des ressources financières adéquates;
- offrant du soutien sous forme de temps, d'expertise et de ressources;
- facilitant la communication à tous les niveaux;
- élaborant des politiques;
- facilitant l'élaboration de politiques au niveau local;
- offrant des occasions d'apprentissage;
- disséminant l'information.

Développement professionnel

Le développement professionnel est une composante clé du succès de l'implantation et de la remise à jour ides programmes. Les organismes pourraient examiner leur rôle pour ce qui est d'offrir du développement professionnel ou de permettre l'accès à du développement professionnel à divers niveaux. Ils pourraient également examiner leur rôle pour ce qui est d'assurer que le personnel enseignant et administratif voit le développement professionnel comme faisant partie intégrante de leur carrière.

Participation de la communauté

Si on veut que les programmes d'études de la

Si on veut que les programmes d'études de la Saskatchewan reflètent les besoins de la communauté, il faut trouver de nouvelles

Saskatchewan reflètent les besoins de la communauté, il faut trouver de nouvelles façons de développer des partenariats efficaces avec les parents et la communauté.

façons de développer des partenariats efficaces avec les parents et la communauté. Les organismes pourraient examiner comment ils communiquent avec les parents et la communauté, et développer avec eux de nouvelles structures de partenariat efficace. Ils pourraient également examiner leur rôle en ce qui a trait à l'élaboration de politiques et la transmission d'information aux parents et à la communauté.

Contrôle

Les organismes pourraient assumer la responsabilité dans ce domaine en :

- contrôlant l'implantation des programmes et l'efficience de l'école;
- permettant aux enseignants contrôler leur propre efficience;
- élaborant des politiques;
- offrant du soutien pour les projets d'évaluation;
- planifiant, offrant et autorisant le développement professionnel;
- menant des recherches ou en participant à des recherches;
- communiquant l'information à jour qu'ils possèdent.

Résumé

Ce document reflète le désir commun des intervenants du domaine de l'éducation d'affirmer à nouveau leur engagement et leur désir de trouver des moyens d'assurer que ce tronc commun devienne et continue à être une réalité partout dans la province.

Depuis 1984, les intervenants du domaine de l'éducation en Saskatchewan travaillent à définir, développer et évaluer le tronc commun. Ce document reflète le désir commun des intervenants du domaine de l'éducation d'affirmer à nouveau leur engagement et leur désir de trouver des moyens d'assurer que ce tronc commun devienne et continue à être une réalité partout dans la province.

Le terme d'*actualisation* a été adopté car il représente la conviction que le tronc commun signifie plus qu'une série de programmes d'études. Il prend en considération les activités à tous les niveaux du système scolaire qui ont pour objectif de faire du tronc commun une réalité dans le contexte de chaque école et de chaque communauté. L'actualisation est un terme global qui inclue tous les efforts qui sont faits pour renouveler et améliorer les programmes d'études et créer le Programme vert.

L'un des objectifs de ce document était de présenter une politique cadre pour guider les intervenants du domaine de l'éducation dans leur effort commun pour actualiser les programmes d'études de la Saskatchewan. À partir des données présentées dans cette politique cadre – énoncé de politique et principes, pages 3 à 7 – chaque organisme pourra développer un plan d'action qui reflétera son engagement vis-à-vis du tronc commun. Grâce à une planification à tous les niveaux du système, l'actualisation du tronc commun se fera

en matière de mandat législatif et de mandat des divisions scolaires, de prise de décision professionnelle au niveau de l'école et de la classe, et des besoins des élèves et de la communauté.

Annexe A: Les buts de l'éducation pour la Saskatchewan

Les buts de l'éducation pour la Saskatchewan devraient viser à développer le potentiel de tous les étudiants de la province. L'éducation devrait affirmer la valeur de chaque individu et poser des bases permettant à chacun d'apprendre tout au long de sa vie.

D'être exposés à toute une variété de situations permet aux étudiants de bénéficier de multiples occasions d'apprendre. La poursuite de ces buts est une aventure que l'école partage avec l'étudiant lui-même, la famille, l'église et la communauté. Le degré de responsabilité de l'école variera bien sûr d'une communauté à l'autre, mais l'école a son rôle à jouer pour chacun de ces buts.

Un certain nombre de connaissances, et un large éventail d'aptitudes et d'attitudes, sont indispensables à un individu pour bien fonctionner dans un monde en perpétuelle évolution. Il est donc notre intention que l'éducation permette aux étudiants de la province d'accomplir les activités suivantes au mieux de leurs compétences.

Les aptitudes de base

1. Lire, écrire et calculer
2. S'informer et acquérir le sens profond des choses grâce à l'observation, l'écoute, la lecture et l'expérimentation
3. Traiter l'information acquise par des moyens intellectuels et technologiques
4. Résoudre les problèmes en appliquant les principes et les processus de base des sciences, des arts et des sciences humaines
5. Communiquer les idées à travers le langage écrit et oral, les symboles mathématiques et l'expression esthétique

L'apprentissage permanent

1. Rechercher et apprécier à leur juste valeur les expériences d'apprentissage qui s'offrent à eux
2. Apprendre d'une manière indépendante
3. Se rendre compte qu'il est nécessaire d'apprendre tout au long de sa vie et agir en conséquence

La compréhension des autres et les relations avec autrui

1. Agir en partant du principe que chaque individu est digne d'intérêt
2. Se rendre compte que les gens sont différents (par leurs valeurs, leurs attitudes et leur style de vie) et agir en conséquence
3. Réagir réciproquement et se sentir à l'aise avec ceux qui sont différents par la race, la religion, la condition sociale, ou les qualités personnelles
4. Acquérir un sens des responsabilités envers les autres

La connaissance de soi-même

1. Avoir une perception positive d'eux-mêmes
2. Apprécier à leur juste valeur leurs propres capacités et leurs limites
3. Établir des buts personnels et y consacrer leurs efforts
4. Juger louanges et critiques avec réalisme et bon sens
5. Montrer une attitude de confiance en eux-mêmes

Un style de vie positif

1. Avoir une hygiène personnelle appropriée, suffisamment d'activité physique et un régime alimentaire équilibré
2. Éviter l'usage immodéré de l'alcool et des drogues
3. Cultiver les intérêts qui peuvent permettre l'épanouissement personnel et l'occasion de se divertir
4. Comprendre l'importance d'une activité productive
5. Faire preuve d'initiative et travailler diligemment
6. Contribuer à la santé générale et à la sécurité de la communauté
7. Respecter l'environnement et chercher à l'améliorer
8. Apprécier la beauté sous toutes ses formes, tant naturelles que de création humaine
9. S'exprimer avec créativité

Le développement spirituel

1. Chercher à comprendre le but et le sens de l'existence humaine
2. Apprendre à connaître Dieu
3. Respecter la famille, la religion et la culture dans une société pluraliste

Décisions affectant la carrière et le rôle du consommateur

1. Se tenir au courant des nouvelles possibilités de carrière
2. Développer des intérêts et des aptitudes par rapport aux attentes professionnelles
3. S'adapter à l'évolution des tendances du marché de l'emploi et aux nouvelles technologies
4. Prendre des décisions en consommateurs avertis

La place dans la société

1. Assumer la responsabilité de leurs propres actes
2. Travailler en commun pour atteindre les buts de l'individu et du groupe
3. Participer au processus démocratique de gouvernement et remplir leurs devoirs de citoyens responsables
4. Respecter les droits et la propriété des autres
5. Agir avec honnêteté, intégrité, compassion et justice
6. Acquérir un sentiment de fierté nationale et reconnaître la nécessité d'une bonne entente à l'échelle internationale
7. Travailler pour plus de justice sociale
8. Pourvoir d'une manière responsable aux besoins des personnes qui dépendent d'eux
9. Respecter la loi et l'autorité
10. Exercer le droit de ne pas être d'accord en citoyens responsables

L'épanouissement par le changement

1. Travailler à des buts immédiats et à long terme

2. Comprendre que le changement est un processus naturel dans la société et agir en conséquence
3. Sélectionner des options viables quand les conditions se transforment
4. Développer la confiance en eux-mêmes par la prise de décisions qui comportent des risques

Références

Guskey, Thomas R. (No date). *Results - Oriented Professional Development: In Search of An Optional Mix of Effective Practices* [online]. North Central Regional Educational Laboratory. Available: http://www.ncrel.org/sdrs/areas/rpl_esys/pdlitrev.html [18 June 1997].

Fullan, Michael G. (1994). *Coordinating Top-Down and Bottom - Up Strategies for Educational Reform.* In *System Reform: Perspectives on Personalizing Education* [online]. Available: http.//www.ed.gov/pubs/EdReformStudies/SysReforms/fullan3.html [3 June 1997].

Saskatchewan Education. (1984). *Directions: The Final Report.* Regina SK: Saskatchewan Education.

Saskatchewan Education. (1990). *Bulletin on Core Curriculum.* Regina SK: Saskatchewan Education.